



Séance du 17 juillet 2026

Lors de sa séance du 17 juillet, le conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

1 - Demande de subvention auprès de l'Europe, dans le cadre du programme Forêt-Bois.

Afin d'améliorer la desserte forestière des parcelles communales, le CM sollicite des fonds européens. À noter que la commune a déjà obtenu une subvention de Grand Chambéry.
L'objectif est d'atteindre un taux de subvention de 80%.

2 - Adoption d'une couverture, d'une convention avec le procureur de Grand Chambéry.

Afin de lutter contre les incivilités du quotidien, le CM a adopté une convention avec le procureur permettant au maire, par délégation du ministère de la Justice, pour prononcer les rappels à la loi.
Des précisions complémentaires seront données ultérieurement.

3 - Transfert à Grand Chambéry de la compétence police de l'habitat.

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne ou insalubre, le CM a approuvé le transfert de cette compétence à Grand Chambéry, car nécessitant des agents/inspecteurs assermentés.

4 - Retour des commissions des 4 et 11 juillet.

Le Conseil municipal a tenu à remercier les habitants qui ont bien voulu participer.
Ainsi que le met en évidence les synthèses suivantes, les échanges ont permis de formaliser des propositions concrètes :

Urbanisme - Forêt

- Le régime forestier
- Gouvernance partagée
- Document d'aménagement 2015-2034
- Economie, biodiversité & risques
- Forêt, espace de vie et d'accueil

Pistes à explorer :

- Réouverture des sentiers
- Valorisation pédagogique de la forêt
- Adaptation de la forêt au climat
- Mobilisation des propriétaires privés
- Sécurisation de l'affouage
- Entretien des ruisseaux

Commission Finances

- Activité municipale et intercommunale
- Budget, fiscalité et financements
- Principales réalisations

Pistes à explorer :

- Diffuser les chiffres-clés de la commune

- Anticiper l'évolution des financements
- Renforcer la recherche de subventions
- Prévoir un budget pour les initiatives citoyennes
- Étudier le projet de café associatif

Commission Vie sociale

1-Communication

- Obligations communales en matière de communication
- Développement de la dématérialisation des échanges et rappel des outils existants

Pistes à explorer :

- Généraliser la communication numérique
- Recueillir les coordonnées et les préférences des habitants
- Créer un canal WhatsApp d'information
- Ajouter un agenda aux Brèves du Conseil
- Mettre en place un système d'alerte SMS
- Réaliser un livret d'accueil pour les nouveaux habitants

2-Animation

- Programmation commune avec le comité d'animation
- Valorisation des initiatives locales
- Développement d'événements fédérateurs et accessibles

Pistes à explorer :

- Renforcer le partenariat avec le comité d'animation
- Organiser un événement réunissant les deux hameaux
- Développer les concerts à l'église
- Proposer des animations sportives de plein air
- Créer des activités pour les enfants et les adolescents
- Mettre en place une programmation annuelle participative

Pour plus d'infos, vous pouvez consulter l'intégralité des commissions sur le site internet de la commune.

Rappel d'agenda

- 2 août : Vide-greniers (comité animation)
- 5 septembre : Apéro des habitants
- 11 novembre : cérémonie au chef-lieu

+++++